



## Exercice et solution 11C.9

### Édition et point mort

Un éditeur vient d'engager les frais suivants pour la production d'un nouveau manuel:

Révision	3 000 \$
Mise en page	5 000 \$
Impression et assemblage (coûts fixes)	8 000 \$
Publicité	2 000 \$
Impression et assemblage (coûts variables)	1,80 \$ par livre
Entreposage (coûts variables)	1,00 \$ par an, par livre non vendu

Les frais de révision ne sont engagés qu'une seule fois, alors que les frais d'impression et d'assemblage de même que les frais de publicité le sont à chaque commande d'impression.

L'auteur est rémunéré au moyen d'une commission représentant 10 % du prix de détail. Le détaillant réalise une commission de 10 % sur le prix du grossiste et le grossiste, une commission de 10 % sur le prix de l'éditeur.

On suppose que la demande, estimée à 1 000 livres par an, soit distribuée uniformément sur l'ensemble de l'année.

#### Travail pratique :

a) Calculez le point mort si le prix de détail est fixé, pour une première impression:

- i. 19,95 \$;
- ii. 24,95 \$.

b) Calculez le point mort si le prix de détail est fixé, pour une réimpression:

- i. 19,95 \$;
- ii. 24,95 \$.

Source: *La Comptabilité de Management (édition précédente)*

## Exercice et solution 11C.9 (suite)

### Solution :

- a) Le tableau qui suit présente le calcul du point mort pour une première impression. Pour y arriver, on établira d'abord le montant des commissions ainsi que les droits d'auteur et enfin les coûts fixes.

<b>Prix de vente</b>	<b>1995 \$</b>	<b>2495 \$</b>
<b>Détermination des commissions et des droits d'auteur</b>		
Commission du détaillant (10% du prix du grossiste)	1,81 \$	2,27 \$
<b>Prix du grossiste</b>	<b>18,14 \$</b>	<b>2268 \$</b>
Commission du grossiste (10% du prix de l'éditeur)	1,65 \$	2,06 \$
<b>Prix de l'éditeur</b>	<b>16,49 \$</b>	<b>2062 \$</b>
Droits d'auteur	2,00 \$	2,50 \$
<b>Prix de vente</b>	<b>1995 \$</b>	<b>2495 \$</b>
<b>Coûts variables</b>		
Commission du détaillant	1,81 \$	2,27 \$
Commission du grossiste	1,65	2,06
Droits d'auteur	2,00	2,50
Impression et assemblage (coûts variables)	1,80	1,80
Entreposage	0,50	0,50
	<b>7,76 \$</b>	<b>9,13 \$</b>
<b>Marge sur coûts variables</b>	<b>12,19 \$</b>	<b>1582 \$</b>
<b>Coûts fixes</b>		
Révision	3 000 \$	3 000 \$
Mise en page	5 000	5 000
Impression et assemblage	8 000	8 000
Publicité	2 000	2 000
	<b>18 000 \$</b>	<b>18 000 \$</b>
Point mort (nombre d'exemplaires vendus)	1 476	1 137

## Exercice et solution 11C.9 (suite)

Pour déterminer le prix du grossiste, il suffit de poser l'équation suivante :

$$\text{Prix} (1,10) = 19,95$$

$$\text{Prix} = 19,95 / 1,10$$

$$\text{Prix} = 18,14 \$$$

La commission du détaillant est alors de 1,81 \$ soit 19,95 \$ - 18,14 \$.

On trouve le prix du grossiste de la même façon :  $(18,14 \$ / 1,10) = 16,49 \$$ .

Nous avons traité le coût d'entreposage comme étant variable de 0,50 \$ par unité vendue, ce qui représente une moyenne de 0,50 \$ si les ventes sont distribuées uniformément et que les 1 000 unités sont vendues au cours de l'année. Si elle vendait tous les exemplaires au cours des 6 premiers mois, il faudrait utiliser 0,25 \$ par unité.

b) Le tableau qui suit présente le calcul du point mort pour une réimpression.

<b>Prix de vente</b>	<b>1995 \$</b>	<b>2495 \$</b>
Marge sur coûts variables	12,19 \$	15,82 \$
<b>Coûts fixes</b>		
Impression et assemblage	8 000 \$	8 000 \$
Publicité	2 000 \$	2 000 \$
	<b>10 000 \$</b>	<b>10 000 \$</b>
Point mort (nombre d'exemplaires vendus)	820	632

Source: La Comptabilité de Management (édition précédente)